

N° 2025-015

## Chargé de projet de conservation (H/F)

### Conditions d'accès :

Poste de catégorie A en Contrat de projet de 24 mois, contrat de droit public ouvert aux personnels contractuels.

Prise de poste : 01 septembre 2025

### Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement. La création du Parc national se situe dans une continuité historique de politiques pour la gestion des hauts de l'île. Elle répond à la volonté de préserver un environnement remarquable, en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco. Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public du parc national de la Réunion doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national approuvée par décret le 21 janvier 2014, en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires. Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- un siège situé à la Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et quatre services techniques
- et quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à la Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), St Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

### Contexte de la mission

La Pandanaie de la Plaine-des-Palmistes est un habitat naturel dominé par le Vacoï des montagnes (*Pandanus montanus*, endémique de La Réunion). Il constitue un élément naturel et paysager remarquable du Bien « pitons, cirques et remparts de La Réunion ». Son positionnement sur un relief de plaine a conduit au développement d'une diversité d'habitats humides contenant une flore et une faune singulière sur l'île. Après plus d'un siècle de pressions anthropiques (défrichement, drainage, déprise, invasion...) la Pandanaie est altérée, fragilisée et subit une forte pression d'invasion par la flore exotique. Menacée de disparition, elle a été classée en cœur naturel de parc et en Arrêté Préfectoral Protection de Biotope. Occupant une surface d'environ 1000 ha, elle est principalement située sur du foncier privé.

La mise en gestion concertée de la Pandanaie de la Plaine-des-Palmistes est un projet porté par le Parc national de La Réunion en partenariat avec la DEAL et soutenu par les acteurs locaux dont la Commune de la Plaine-des-Palmistes.

L'objectif est l'élaboration d'un plan de gestion concerté. Plusieurs études ont été identifiées et feront

l'objet de prestations. Le projet reposera sur la concertation des acteurs et des propriétaires pour aboutir à un plan de gestion partagé.

### **Finalité du poste / Nature de l'activité :**

Le chargé de projet de conservation viendra en appui à l'équipe du secteur Est, sous la responsabilité hiérarchique de la Responsable du secteur et sous la conduite fonctionnelle de l'Adjoint à la responsable de secteur. Il travaillera de concert avec l'agent de terrain référent du projet et le VSC recruté spécifiquement. Son activité s'inscrit dans le projet de l'établissement et travaillera avec les autres services du parc national.

Son rôle consistera à coordonner le projet, de s'assurer de la bonne mise en œuvre des actions et de l'exécution des marchés pour l'élaboration du plan de gestion concerté de la Pandanaie. Il supervisera la concertation des acteurs du territoire et animera des relations de travail avec le réseau des partenaires.

### **Contenus des missions :**

- Coordonner la mise en œuvre opérationnelle des actions du projet
- Encadrer le VSC ;
- Développer et superviser la stratégie de concertation des acteurs ;
- Organiser et animer les comités de gouvernance (Copil & Cotech) ;
- Rédiger les cahiers des charges des marchés dont celui pour l'AMO et suivre leur exécution ;
- Contrôler le suivi du budget dédié au projet ;
- Participer activement aux diagnostics et aux études du projet ;
- Contribuer à l'élaboration du plan de gestion avec l'AMO ;
- Participer aux projets connexes de sensibilisation et de valorisation portés par les partenaires ;
- Organiser la communication des actions du projet en lien avec le service communication ;
- Assurer le lien avec l'équipe du secteur Est.

### **Savoirs faire et compétences requises**

Savoirs et connaissances :

- Disposer d'une expérience dans le management de projet et dans l'animation territoriale,
- Connaissance des acteurs du territoire,
- Connaissance des politiques publiques de l'environnement,
- Connaissance des patrimoines naturels réunionnais et de leurs enjeux de conservation,
- Connaissance dans le domaine de l'écologie de la conservation et de la gestion de la biodiversité,
- Connaissance en médiation et en conduite d'entretien directif et semi-directif,
- Compréhension de la langue créole,
- Une connaissance des procédures liées aux marchés publics serait un atout.

Savoir-faire et aptitudes :

- Conduite et gestion de projets multi-partenaires et multi-acteurs,
- Capacité d'animation et de concertation,
- Elaborer des Cahiers des Clauses Techniques,
- Faire preuve de bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse,
- Elaborer des programmes d'actions et de planification.

### **Qualités humaines et savoir-être :**

- Rigueur, organisation et planification,
- Forte aptitude à travailler en réseau et en équipe projet,
- Motivation pour le travail de terrain,
- Autonomie et capacité d'adaptation,
- Sens de l'écoute et force de proposition.

### **Conditions d'accès au poste et moyens d'exercice**

- Niveau Master ou ingénieur dans le domaine visé avec première expérience souhaitée en gestion de projet,
- Permis de conduire B (boite manuelle) indispensable,
- Bonne condition physique.

### **Conditions de rémunération**

Il s'agit d'un contrat projet dont la rémunération est calculée selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues au décret n°2016-1697 (sur présentation de justificatifs d'emploi) dans la limite de l'enveloppe prévue par le financement du projet.

### **Localisation du poste**

La résidence administrative est à l'antenne du secteur Est à **la Plaine des Palmistes**. Des déplacements réguliers pourront avoir lieu.

### **Modalités de dépôt de candidature :**

Votre candidature (curriculum vitae détaillé + lettre de motivation) est à transmettre à **Monsieur le Directeur du Parc national de La Réunion** :

- soit par voie postale à l'adresse suivante :

**Parc national de La Réunion  
258 rue de la République  
97431 LA PLAINE DES PALMISTES**

- soit par courriel à l'adresse suivante : [contact-rh@reunion-parcnational.fr](mailto:contact-rh@reunion-parcnational.fr)

### **Date limite de candidature :**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **04 juillet 2025** (Prise de poste prévisionnelle au 01 septembre)

### **Personnes à contacter pour informations complémentaires :**

Jean-Marie PAUSE, Adjoint à la responsable du secteur Est : [jean-marie.pause@reunion-parcnational.fr](mailto:jean-marie.pause@reunion-parcnational.fr)